

## SOMMAIRE

Des ventes de printemps plutôt stables pour le Cantal et la Haute-Loire

Assemblée générale et débat autour la gestion forestière

Voiries et exploitation forestière : un accord entre élus locaux et professionnels forestiers qui porte ses fruits

## AGENDA

**29 oct 2019**

Visite du bâtiment Vercors lait par Philippe Meunier

**6 nov 2019**

Commission régionale forêt communale

**14 nov 2019**

Rendez-vous caisse des dépôts fonds d'amorçage

**19,20,21 nov 2019**

Salon des Maires, Paris

**26 nov 2019**

Prescripteurs bois certifié

**28 nov 2019**

Comité de pilotage METIS

# ZOOM

## La forêt et le bois dans les Plans Climat Air Energie Territoires (PCAET)

Notre société est en transition écologique. Les Plans Climat Air Energie Territoires (PCAET) sont les outils de planification permettant aux EPCI d'atteindre en 2050 la neutralité carbone. La forêt et le bois sont des ressources essentielles qui devront rentrer au cœur de ces plans. Que ce soit sous forme d'énergie, de matériaux de construction ou simplement en considérant les services rendus par l'écosystème forêt, le bois et la forêt sont des atouts fantastiques. À nous de savoir la gérer pour à la fois accéder à la ressource, prélever du bois et conserver une biodiversité et des paysages riche.

Le PCAET, selon le décret du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial, est l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique à l'échelle des établissements publics de coopération intercommunale. Aujourd'hui l'ADEME préfère le terme de « transition écologique » afin d'élargir le champ d'action des PCAET. La réalisation de ces plans est obligatoire pour toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Rappelons que la transition écologique est l'action majeure de lutte contre le changement climatique puisqu'elle permet à la fois de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre puis d'augmenter la séquestration et le stockage du CO<sub>2</sub>. La neutralité carbone devra être atteinte en 2050 (Cf. Zoom lettre AURA n°13) et l'ensemble des actions mises en place dans tous les PCAET de France devra permettre d'atteindre cet objectif.

Les axes de travail des PCAET sont :

- La sobriété énergétique.
- L'efficacité énergétique.
- Le développement des énergies renouvelables.
- La réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- Le stockage du CO<sub>2</sub>.
- L'adaptation du territoire aux effets du changement climatique.

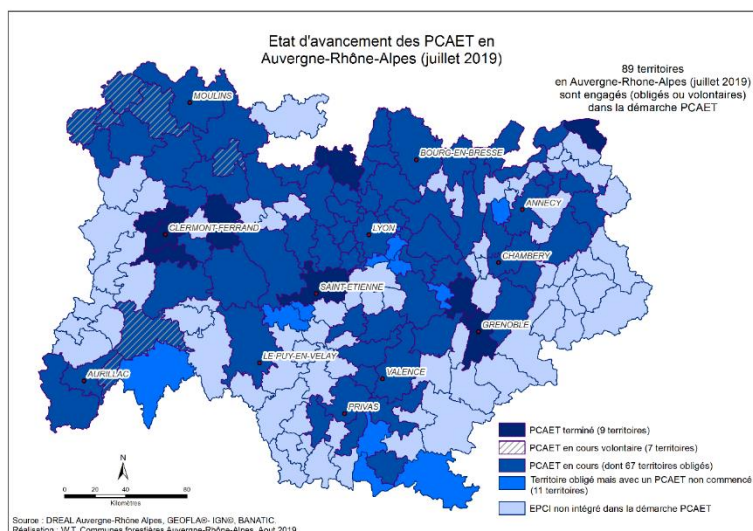
Ces axes de travail peuvent se décliner dans de très nombreux domaines : Agriculture, Forêt, Construction et urbanisme, Transport, Industrie, etc.

### Constitution du PCAET

Le PCAET se compose d'un diagnostic, d'une stratégie accompagnée d'un programme d'actions, puis d'un dispositif de suivi qui se réalise tout au long des actions, et enfin une évaluation ponctuelle, tous les 3 ans, ce qui permet d'ajuster au mieux les mesures mises en place sur le territoire.

La plupart des territoires de la région ont pris un peu de retard. Les plans initialement prévus pour être opérationnels en janvier 2019, devraient pour la plupart, ne rentrer en fonction que mi-2020 (Cf. carte n°1)

**Carte n°1 : L'état d'avancement des PCAET**



### Les avantages et les limites du PCAET

Le PCAET est un outil très transversal, où différents domaines d'activités habituellement très cloisonnés sont traités de manière conjoints et articulés. Cet outil est une belle opportunité d'ouverture du monde de la forêt. La forêt est en général très mal connue en dehors du microcosme des forestiers. Les PCAET nous donnent la chance de faire connaître toutes les spécificités de cette ressource fantastique et de les intégrer au mieux en mettant en place des politiques adaptées et réussir la transition énergétique. L'échelle des actions est le territoire local, donc au plus près des citoyens, ce qui est un atout indéniable.

La limite de l'outil est son financement. C'est au territoire de financer les actions ou/et de trouver les partenaires qui pourront mettre en œuvre et/ou financer l'action. Il est certain que ce dernier point entrainera des freins important à la mise en œuvre du plan.

### La forêt en Auvergne Rhône Alpes : un gisement très largement sous utilisé

La forêt et le bois sont des atouts essentiels pour réussir la transition écologique. La ressource forestière en Auvergne-Rhône-Alpes est très abondante et largement sous-utilisée. Selon l'IGN, dans notre région, seulement 33% de ce que produit tous les ans la forêt est exploitée. La forêt continue donc de s'accroître au détriment de l'agriculture. Pour donner une image, l'accroissement forestier annuel régional non prélevé pourrait représenter annuellement la construction de plus de 300 000 maisons individuelles en bois. Autant de bois dans la construction limiterait considérablement la quantité de béton utilisée. Rappelons que l'industrie du béton fait partie des plus gros émetteurs de gaz à effet de serre sans compter les problèmes posés par les énormes quantités d'eau utilisées pour la fabrication du béton.

### **Le double avantage du bois pour la transition écologique**

Le bois à un double avantage. C'est un combustible renouvelable, écologique et abondant (Cf. Zoom lettre AURA n°13), qui peut, à l'image de Grenoble, être utilisé pour garantir l'approvisionnement des territoires en chaleur. En tant que matériau de construction écologique, le bois permet une légèreté dans la construction (les fondations sont donc moins importantes), le bâtiment peut être pré-fabriqués en atelier, la quantité de déchet est faible, le bilan carbone est neutre et le potentiel d'efficacité énergétique est fort. Le bois construction, c'est aussi un moyen de stocker beaucoup de CO<sub>2</sub>. Si d'autres matériaux écologiques très intéressants existent, le gisement de bois et la facilité de mise en œuvre en font le choix le plus pertinent pour répondre aux besoins de notre société eu égard aux enjeux de la transition écologique.

### **Une forêt bien gérée est la solution à de nombreux problèmes**

Au-delà de l'intérêt pour les produits du bois, la forêt est aussi une formidable solution pour stocker et séquestrer du CO<sub>2</sub>. La séquestration du CO<sub>2</sub> en forêt dépend de très nombreux paramètres. L'IGN et l'ADEME estiment qu'en moyenne la séquestration de CO<sub>2</sub> est de 4.8teqCO<sub>2</sub>/ha/an. Le sol forestier, à lui seul permet de séquestrer en moyenne 0.68teqCO<sub>2</sub>/ha/an. Rappelons aussi que l'écosystème forêt rend d'autres services : réservoir de biodiversité, filtre à eau de pluie, amélioration de la qualité de l'air et support à de nombreuses activités humaines.

Puisque le potentiel de production de la forêt est pour l'instant bien supérieur aux besoins en bois énergie et bois construction, il est nécessaire de continuer de faire sortir ces produits de la forêt et ainsi réussir la transition énergétique. La priorité absolue de la politique de transition énergétique est bien de baisser la consommation d'énergie, d'augmenter la production d'énergie renouvelable, de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et d'augmenter le stockage du CO<sub>2</sub>. Le bois énergie, le bois construction local et les espaces forestiers permettent de répondre à ces enjeux, il serait donc dommage de s'en priver, par contre il ne faut pas sous-estimer les autres services rendus par la forêt (voir ci-dessus), et la seule façon d'être certain de concilier tous les enjeux de la forêt est de la gérer. Si la gestion est quasi systématique en forêt publique, ce n'est pas le cas en forêt privée, qui ne bénéficie pas systématiquement de plans de gestion de qualité. En effet le morcellement très important et la taille très réduite des parcelles ne permet pas de généraliser les plans de gestion en forêt privée.

### **Les adhérents des communes forestières concernés par les PCAET**

Les Communes forestières proposent d'intégrer dans les PCAET les actions de développement de la filière bois énergie et bois local dans la construction afin qu'elles participent à atteindre les objectifs de la transition écologique. Par contre, pour s'assurer que cette politique de transition basée sur l'utilisation du bois n'engendre pas à terme de problèmes sociaux et environnementaux, il est nécessaire d'intégrer toutes les actions liées à une meilleure gestion et à une meilleure répartition des coupes donc à l'accessibilité de la ressource forestière, l'acceptabilité des coupes, le regroupement et la massification, l'exploitation commune de parcelles publiques et privées, l'acquisition par les collectivités des biens forestiers sans maître, l'augmentation des plans de gestion en forêt privée, l'amélioration de la biodiversité en forêt et les initiatives de type Sylv'acte.

Afin d'utiliser la forêt et le bois comme un véritable levier permettant de réussir sa transition énergétique et écologique, nous proposons un tableau avec quelques idées ou exemples d'actions qu'il serait intéressant à mettre en place dans ce cadre :

| Catégorie  | Projet ou idée  | Objectif  | Partenaires à contacter   | Exemple  |
|--|---|---|---|--|
| <b>Bois énergie</b>  | Développement de petits réseaux de chaleurs bois énergie  | Créer des réseaux de chaleur bois-énergie clés en main, en circuit court, bien ancrés dans le territoire, en faisant appel au financement citoyen.  | Forestener, Communes Forestières, agence locale de l'énergie...   | Chaufferie communale citoyenne de Lucinges   |
| <b>Bois énergie</b>  | Recensement des chaufferies au fioul des bâtiments publics et étude pour les remplacer par des chaufferies à plaquette  | Remplacer les vieilles installations au fioul et les remplacer par des installations bois énergie   | Communes forestières, Agence locale de l'énergie  | Travail en cours sur la communauté de communes de Auzon  |
| <b>Bois construction</b>   | Développer la construction de bâtiments valorisant les ressources locales en bois et les savoirs faire du territoire  | Construire en bois et en circuit court avec une forte efficacité énergétique. Maintien des entreprises en milieu rural et stockage de carbone       | Communes forestières, Bois des Alpes, Bois des Territoires du Massif Central, Bois Qualité Savoie, AOC Bois de Chartreuse | Collège de Rumilly   |
| <b>Bois Construction</b>   | Développer des produits bois en valorisant les ressources locales en bois et les savoirs faire du territoire  | Développer une gamme de mobilier urbain en bois local en sapin ou pin sylvestre   | CFT du Pays de Déodatie, Communes forestières,  | Pays de la Déodatie  |
| <b>Défense des Forêts contre l'incendie</b>  | Développement de Plans d'Orientation Pastoraux intercommunaux (POPi)  | Eviter les incendies de forêt, maintenir une activité économique, Maintenir des paysages ouverts.   | Communes Forestières, ONF, Eleveurs, Chambre agriculture, CEN   | POPi du Var  |
| <b>Qualité de l'Air</b>  | Mise en place d'un fond Air Bois  | Réduire les émissions de polluants et de particules fines émis par les appareils de chauffage inefficaces   | EPCI, Communes Forestières, AURAE, agences locales de l'énergie   | Pays Voironnais  |
| <b>Regroupement Massification</b>  | Animation pour le regroupement  | Harmoniser les documents de planification forestiers publics-privées. Optimisation de l'exploitation publics-privées                                | EPCI, Communes Forestières, ONF, Coopératives Forestières, Chambre agriculture, CRPF                                      | Projet SYMBIOSE et METIS   |
| <b>Biodiversité, Regroupement foncier et gestion forestière.</b>   | Regroupement de propriétaires autour d'un projet de gestion forestière  | Conserver des feuillus, maintenir une biodiversité, éviter l'enrésinement par le Douglas  | GFSFM, Communes forestières, CRPF   | Groupement Forestier pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan                                     |
| <b>Regroupement et acquisition foncière pour gérer de la forêt</b>   | Acquérir des biens forestiers, permettre des bourses d'échanges de parcelles forestières  | Acquisition de biens vacants par les communes, Permettre de mieux gérer la forêt grâce au regroupement et l'acquisition foncière.                   | Communes forestières, Communes de Vailly  | Commune de Vailly  |
| <b>Gestion et exploitation forestières adaptée pour sortir des produits bois et maintenir une forte biodiversité</b> | Définir des itinéraires sylvicoles pour maintenir une forte biodiversité et sortir les produits bois énergie et bois d'œuvre. Faire financer les surcouts des travaux | Faire financer par des donateurs le surcout d'une gestion et d'une exploitation adaptée à la nécessité de conserver une bonne biodiversité, tout en |   | Sylv'acces<br>Massif du Mont Blanc<br>Massif du Bugéy<br>Massif des Bauges<br>Massif des Chambaran |

Bien positionner la forêt et le bois au sein des PCAET est devenu essentiel. En ce sens, afin d'aider les élus et les bureaux d'études, les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes réalisent un outil de communication qui sortira en octobre 2019. Une formation « La forêt et le bois dans les PCAET » sera également proposée. L'objectif est d'intégrer au PCAET un grand nombre d'actions pour, d'une part, développer le bois énergie et le bois construction mais aussi de bien gérer la ressource pour permettre le développement de ces produits sans engendrer, dans le futur, de problèmes de biodiversité, de paysages ou d'acceptabilité des coupes. Le rapport « Favoriser l'intégration des enjeux forestiers dans vos PCAET » est téléchargeable sur [http://www.fncofor.fr/integrer-enjeux-forestiers-plans-climat-4\\_3121.php](http://www.fncofor.fr/integrer-enjeux-forestiers-plans-climat-4_3121.php)

## **CANTAL / HAUTE-LOIRE : DES VENTES DE PRINTEMPS PLUTÔT STABLES POUR LE CANTAL ET LA HAUTE-LOIRE**

Le 6 juin 2019, une vente de bois sur pied ouverte au public a été organisée par l'ONF à Fontannes (43). Un bilan synthétique sera envoyé aux adhérents.

Plus 6% dans la Haute-Loire et plus 1% dans le Cantal par rapport à 2018. Si la vente publique organisée par l'ONF le 6 juin dernier a montré des résultats en légère hausse pour deux des départements de l'Agence Montagnes d'Auvergne, ceux-ci ne compensent pas le fort taux d'inventus du Puy-de-Dôme qui conduit à une baisse générale de 9 % des ventes, toutes forêts confondues.

Fait notable, l'essence la plus attractive a été le douglas. Pour exemple, l'unique lot de douglas provenant de Haute-Loire a reçu des offres de 11 acheteurs différents. L'essentiel des ventes se sont faites sur des lots de sapin pour la Haute-Loire, des lots de sapin ainsi que des lots d'épicéa pour le Cantal.

Malgré la concurrence sur certains lots, on note une tendance habituelle des ventes publiques : les lots vendus ont été achetés pour moitié par des entreprises situées dans le même département que ceux-ci. Plus d'informations chiffrées dans le document synthétique envoyé aux adhérents.

## **CANTAL : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DÉBAT AUTOUR LA GESTION FORESTIÈRE**

Retour sur l'Assemblée générale des Communes forestières du Cantal du 23 mai dernier.

L'Assemblée générale annuelle de l'Association des Communes forestières du Cantal s'est tenue le jeudi 23 mai 2019 à Albepierre-Bredons et en présence de Dominique JARLIER, Président de la Fédération nationale des Communes forestières, pour aborder les thématiques nationales actuelles avec les adhérents.

La première partie de la journée a permis d'aborder le contexte dans lequel les Communes forestières se sont engagées dans leur travail de mobilisation et de rédaction du manifeste pour refonder la gestion forestière. Les échanges ont permis de mettre en perspective l'historique des relations entre l'ONF, les Communes forestières et l'État, décrire le modèle sur lequel est fondé l'Office et son évolution et de confirmer la volonté des élus sur les questions de missions attribuées, d'objectifs et de gouvernance de la part de l'État.

Sous la présidence de MM. BOUDOU et de VANTALON, la seconde partie de la journée était consacrée à l'assemblée générale où le bilan des actions et les perspectives pour l'année 2019 ont été présentés :

- Le foncier forestier pour des mission de caractérisation des sections de communes ainsi qu'une analyse territoriale en lien avec la mise au régime forestier et la valorisation de parcelles vacantes, en partenariat avec Saint-Flour Communauté ;
- L'équilibre sylvo-cynégétique, à travers la formation aux élus et le suivi à l'échelle régionale dans le cadre du PRFB ;
- La desserte, pour les territoires voulant s'engager dans la démarche des modes op' ;
- L'engagement d'actions forestières dans les politiques d'aménagement des territoires, avec la possibilité de réaliser des diagnostics définissant des enjeux forestiers complémentaires à d'autres politiques territoriales.

Les élus resteront vigilants quant à l'évolution des discussions autour de la gestion des forêts françaises.



### HAUTE-LOIRE : VOIRIES ET EXPLOITATION FORESTIÈRE : UN ACCORD ENTRE ÉLUS LOCAUX ET PROFESSIONNELS FORESTIERS QUI PORTE SES FRUITS

Le mardi 7 mai à La Chaise-Dieu, élus locaux et professionnels de la forêt se sont réunis pour faire le point sur les résultats de la mise en œuvre du Mode op'.

Le mardi 7 mai à La Chaise-Dieu, élus locaux et professionnels de la forêt se sont réunis pour faire le point sur les résultats de la mise en œuvre du Mode op', protocole mis en place fin 2016 pour faciliter les échanges d'information en amont des chantiers forestiers et limiter les risques de conflits liés à l'utilisation des chemins et voiries forestières.

Malgré une utilisation encore non généralisée de la démarche, élus et professionnels forestiers s'accordent à dire que leurs relations se sont améliorées, que les chantiers se déroulent globalement plus sereinement. Les référents forêt des municipalités sont de mieux en mieux informés des chantiers susceptibles d'impacter les chemins et voiries de leur commune. De l'autre côté, les exploitants forestiers apprécient la transparence et le travail en bonne entente avec les élus locaux.

Seul bémol, la démarche est encore insuffisamment connue des professionnels et des propriétaires forestiers. Les participants ont foisonné d'idées pour mieux faire connaître l'existence du Mode op' : radio, presse, bulletins des collectivités, flyers... Tous les moyens sont bons pour convaincre les personnes concernées de s'impliquer.

Le Parc Livradois-Forez, l'interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes et l'Association départementale des Communes forestières de Haute-Loire, animateurs de la démarche, s'engagent à travailler sur de nouveaux outils de communication et à soutenir le déploiement du Mode op' sur de nouveaux territoires. Les intercommunalités concernées soutiennent ce mouvement.

À ce jour, 46 communes de Haute-Loire ont mis en place le Mode op' sur les secteurs de La Chaise-Dieu, Craponne-sur-Arzon, Allègre, Auzon et Paulhaguet. Elles rejoignent les 233 communes impliquées dans le Mode op' à l'échelle de l'Auvergne (bassins d'Ambert, de Thiers, Combrailles).

Pour plus d'informations concernant la mise en œuvre de cette démarche, il est possible de contacter les animateurs suivants :

- **Vianney TAING**, Parc Livradois-Forez : 04 73 95 76 18, v.taing@parc-livradois-forez.org
- **Jérémie TRUBERT**, Communes forestières de Haute-Loire : 04 73 83 64 67 / 06 65 20 07 25, jeremie.trubert@communesforestieres.org
- **Samuel RESCHE**, Interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, 04 73 16 59 79, s.resche@fibois-aura.org

## ACTU | forêt des collectivités

### NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS À LA VENTE DE BOIS ISSUS DES FORÊTS PUBLIQUES RELEVANT DU RÉGIME FORESTIER



L'ONF travaille au déploiement d'une plateforme numérique de vente en ligne depuis quelques années. L'objectif est de permettre aux acheteurs d'accéder à l'ensemble de l'offre de bois proposée à la vente par l'ONF. A moyen-terme, les ventes publiques seront amenées à disparaître. **En région Auvergne-Rhône-Alpes, mise en place de formations organisées sous la forme de ventes fictives en juin 2019. Pour l'automne 2019, seule la vente « Montagne d'Auvergne » est organisée via le site « ventes en ligne ». Les autres ventes d'automne nécessiteront donc la présence physique des acheteurs en salle.**

[Lire la suite](#)

## ACTU | bois énergie

### ÉLIMINONS LES IDÉES PRÉCONÇUES SUR LE BOIS ÉNERGIE !



Un partenariat entre la Communauté de communes Ambert-Livradois-Forez, l'Aduhme et les Communes forestières est mis en place sur le territoire de cette communauté de communes. L'objectif est de recenser sur une vingtaine de chaufferies, les différents problèmes rencontrés lors de la conception, la réalisation et lors du fonctionnement des installations. [Lire la suite](#)

## ACTU | bois construction

### 2019 : ANNÉE DE RENFORCEMENT DU PARTENARIAT ENTRE FIBOIS ET LES COMMUNES FORESTIÈRES AURA



Le 13 février 2019, à Lyon, lors du salon BePositive, les Présidents des deux structures Communes forestières AuRA et Fibois AuRA, M. Roger Villien et M. Jean Gilbert, signaient une convention de partenariat en présence de M. Philippe Meunier, Vice-président du Conseil régional AURA délégué à la forêt, pour renforcer les échanges et les liens entre nos deux structures pour valoriser le bois local et défendre les enjeux de la filière forêt-bois régionale. L'entente a été consolidée au bureau de FIBOIS du 16 septembre pour définir les actions partagées, les complémentarités et l'intérêt du bois local. Le 26 novembre 2019 les prescripteurs des COFOR, de FIBOIS et les associations de certifications tiennent dans ce cadre une première rencontre pour se former aux outils et travaux sur le bois local certifié #Bois des Alpes #Bois des Territoires du Massif Central. Pour cette année 2019, les COFOR ont prit la cotisation élargie à FIBOIS de manière à adhérer à toutes les antennes territoriales de FIBOIS. [Lire la suite](#)

## LES POUVOIRS PUBLICS VALORISENT LA CONSTRUCTION EN BOIS LOCAL CERTIFIÉ



Depuis quelques années, les enjeux environnementaux et écologiques ont mis la filière forêt bois sur le devant de la scène. Ce n'est donc pas une surprise si l'utilisation du bois dans la construction attire l'attention des dirigeants politiques. Conscients de l'engagement des collectivités et du caractère exemplaire de telles démarches, les pouvoirs publics ont mis en place des aides pour valoriser la construction en bois local. C'est par exemple le cas de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Dans les départements, des préfetures s'engagent aussi en ce sens et ont décidé d'attribuer des bonifications à la DETR pour les collectivités utilisant du bois local certifié Bois des Alpes™ et Bois des Territoires du Massif Central™. les communes forestières travaillent à l'émergence de ces dispositifs dans tous les départements de la région. N'hésitez pas en tant qu'élus à porter le message des certifications et de l'intérêt de promouvoir et de bonifier ces démarches vertueuses ! les commissions DETR qui ont lieu durant l'Automne pourraient ainsi prendre des décisions en faveur des bonifications'

[Lire la suite](#)

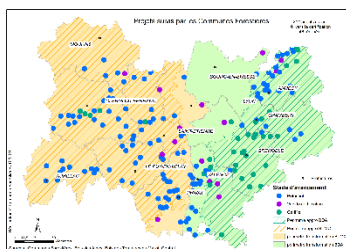
## INAUGURATION DES PREMIERS BÂTIMENTS EN BOIS DES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL !



La certification « Bois des territoires du Massif central » a été créée en 2017. Soutenue par de nombreux partenaires institutionnels, cette certification est porteuse d'innovation pour tout le territoire et représente une véritable opportunité pour les entreprises et les organismes publics. Aujourd'hui, les collectivités sont de plus en plus nombreuses à inscrire la certification dans leur cahier des charges de commande publique. Six entreprises de la filière bois se sont déjà certifiées et une dizaine est en cours. Dans les prochaines semaines, les quatre premiers projets ayant intégré le recours à des bois locaux, via des entreprises certifiées BTMC, seront inaugurés.

Aujourd'hui l'association des Communes forestières suit plus de 200 projets et travaille à faire émerger parmi ceux-ci le maximum de construction en bois local certifié Bois des Alpes™ ou Bois des Territoires du Massif Central™. Toutes ces constructions représentent un véritable levier pour augmenter la mobilisation de bois dans les forêts de nos territoires. En effet, avec une moyenne de 120m<sup>3</sup>/ bâtiment, le potentiel de bois mise en œuvre dans ces structures est de plus de 25 000m<sup>3</sup>. En étant compte des chutes liée à la taille, du rendement en scierie et de la proportion Bois énergie/ bois d'industrie/bois construction, cela représente un potentiel grume d'environ 100 000m<sup>3</sup>.

[Lire la suite](#)





### SOUTIEN DE LA RÉGION À LA CONSTRUCTION EN BOIS LOCAL : L'APPEL À PROJET CONTINUE



En 2018, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a réaffirmé son engagement dans l'appui à la filière forêt-bois et notamment dans le domaine de la construction en mettant en œuvre une politique encourageant l'utilisation de bois régionaux dans les projets de construction. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a ainsi élaboré un appel à projet «Promouvoir et développer la construction en bois local» destiné aux constructions en bois local pour les collectivités avec deux comités de sélection prévus par an. Les dossiers peuvent être déposés au fil de l'eau, et avant toute émission de facture de travaux. Les certifications « Bois des Alpes » et « Bois des territoires du Massif central » sont éligibles.

[Lire la suite](#)

### ACTU | montagne

### PROPOSITIONS DES COMMUNES FORESTIÈRES POUR LA PRÉSIDENTIE FRANÇAISE DE LA STRATÉGIE DE L'UNION EUROPÉENNE POUR LA RÉGION ALPINE



La France va présider la SUERA (Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine) en 2020. L'équipe de cette présidence collaborative (Etat-via le CGET, Régions PACA, AURA et Bourgogne Franche-Comté, métropoles de Nice et Grenoble) a lancé une concertation pour établir la feuille de route.

Les Communes forestières (UR AURA, PACA, BFC ainsi que la Fédération Nationale) y ont répondu pour ancrer le rôle de la forêt et la filière bois alpine face au changement climatique et que les programmes européens à venir (FEDER, FEADER, etc) en tiennent compte. [Lire la suite](#)

### ACTU | Union Régionale

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES COMMUNES FORESTIÈRES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Mercredi 16 octobre dernier s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Union Régionale des Associations des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes, à l'Hôtel de Région de Lyon, en présence de Philippe MEUNIER (Vice Président, Délégué régional à la forêt et au bois). Plusieurs présentations en binôme, élu et chargé de mission, se sont succédées pour valoriser les 14 projets portés par l'Union Régionale, autant de travaux réalisés au bénéfice des collectivités et territoires en Auvergne-Rhône-Alpes dans de nombreux domaines : transition énergétique et bois énergie, foncier forestier, accessibilité et mobilisation de la ressource, commercialisation des bois, spécificités montagne et politiques de Massifs. [Lire la suite](#)

Retrouvez également toute l'actualité nationale sur le site de la Fédération nationale des Communes forestière : <http://www.fncofor.fr/>

### À CÔTÉ | AIN

- Reprise de l'animation territoriale pour les Communes forestières de l'Ain [Lire la suite](#)
- La procédure des biens vacants et sans maître dans l'Ain [Lire la suite](#)
- Ventes publiques de printemps : retour sur la vente de l'Agence Ain Loire Rhône [Lire la suite](#)

### À CÔTÉ | ALLIER

- Arrivée d'une nouvelle chargée de mission [Lire la suite](#)

### À CÔTÉ | ARDÈCHE

- Lancement du 3<sup>ème</sup> Plan départemental forêt-bois ! [Lire la suite](#)
- Réaliser des états de lieux de la voirie forestière : un nouveau service pour les communes [Lire la suite](#)
- Voirie forestière : un accord entre élus locaux et professionnels forestiers sur la bonne voie [Lire la suite](#)
- Rendez-vous au Congrès des Maires ! [Lire la suite](#)
- Aide à l'achat de forêt : des rendez-vous à prendre dès maintenant ! [Lire la suite](#)
- Une nouvelle chargée de mission pour les Communes forestières [Lire la suite](#)

### À CÔTÉ | DRÔME

- Des formations pour les correspondants forêt de la CFT [Lire la suite](#)
- Pourquoi adhérer aux Communes forestières ? [Lire la suite](#)
- Retour sur l'Assemblée générale des Communes forestières de la Drôme [Lire la suite](#)
- Recrutement d'un chargé de mission pour les Communes forestières de la Drôme [Lire la suite](#)

### À CÔTÉ | ISÈRE

- Sites d'avenir pour la forêt iséroise : quelles pratiques pour la forêt de demain ? [Lire la suite](#)

### À CÔTÉ | PUY-DE-DÔME

- 15 nouveaux adhérents en 2019 [Lire la suite](#)
- Bilan de la vente de bois du 6 juin 2019 [Lire la suite](#)
- Chartes forestières et multifonctionnalité font école [Lire la suite](#)

### À CÔTÉ | SAVOIE

- Bilan de la vente de printemps 2019 [Lire la suite](#)

### À CÔTÉ | HAUTE-SAVOIE

- Anticiper et lutter contre les attaques de scolytes [Lire la suite](#)
- Assemblée générale et tables rondes sur la multifonctionnalité des forêts [Lire la suite](#)
- FORMICABLE : visites de chantier [Lire la suite](#)
- La réalisation d'états des lieux de chantiers [Lire la suite](#)
- Bilan de la vente de printemps 2019 [Lire la suite](#)
- Une forêt résiliente face aux scolytes [Lire la suite](#)

## CONTACTS | CANTAL

### Association des Communes forestières du Cantal | Communes forestières 15

Maison de la forêt et du bois – Marmilhat  
10 allée des Eaux et Forêts  
63370 LEMPDES

04 73 83 64 67 | [cantal@communesforestieres.org](mailto:cantal@communesforestieres.org)

Présidente : Nicole VIGUES, Maire de Laveissière

Chargé de mission : Jérémie TRUBERT | [jeremie.trubert@communesforestieres.org](mailto:jeremie.trubert@communesforestieres.org) | 06 65 20 07 25

## CONTACTS | AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### Union régionale des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes | Communes forestières AURA

Maison des Parcs et de la Montagne  
256 rue de la République  
73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05 | [auvergnerhonealpes@communesforestieres.org](mailto:auvergnerhonealpes@communesforestieres.org) | [www.communesforestieres-aura.org](http://www.communesforestieres-aura.org)

Président : Roger VILLIEN, Vice-Président de l'Association des Communes forestières de Savoie

Directrice : Jessica MASSON

## CONTACTS | FRANCE ET EUROPE

### Fédération nationale des Communes forestières | FNCoFor

13 rue du Général Bertrand  
75007 PARIS

01 45 64 47 98 | [federation@communesforestieres.org](mailto:federation@communesforestieres.org) | [www.fncofor.fr](http://www.fncofor.fr)

Président : Dominique JARLIER, Président de l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme

Directeur : Alain LESTURGEZ

### Développement du réseau en avril 2018

Dernière association créée : Union régionale des  
Communes forestières de Normandie, le 27 juin 2017

